

UNIVERSITÉ DE NANCY

SÉANCE D'INAUGURATION

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

LE 11 NOVEMBRE 1897

UNIVERSITÉ DE NANCY

SÉANCE DE RENTRÉE

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

NANCY

IMPRIMERIE COOPÉRATIVE DE L'EST

Rue Saint-Dizier, 51

—
1898

RAPPORT

DE

M. LEDERLIN, doyen de la Faculté de Droit

SUR LA SITUATION ET LES TRAVAUX DE LA FACULTÉ

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1896-1897.

MONSIEUR LE RECTEUR,
MESSIEURS,

L'année scolaire 1896-1897 n'a amené aucune modification dans le personnel de la Faculté, ni dans la répartition de ses enseignements. Ma tâche se bornera donc à vous parler de nos étudiants, des inscriptions qu'ils ont prises, des examens qu'ils ont subis, des grades qui leur ont été conférés.

Nous avons compté, en 1896-1897, 333 élèves en cours d'études, en vertu d'inscriptions régulièrement prises et non périmées, soit 14 de plus que l'année précédente (1). Ils se répartissent ainsi qu'il suit, à raison de leur provenance :

Ville de Nancy	124
Département de Meurthe-et-Moselle (Nancy excepté) .	60
Département de la Meuse	47
Département des Vosges	41
Total pour le ressort académique	272

(1) Le nombre des élèves en cours d'études a été, en 1895-1896, de 319; en 1894-1895, de 267; en 1893-1894, de 243.

Autres départements français.....	49
Anciens départements.....	7
Pays étrangers.....	5
	333

Le nombre des inscriptions trimestrielles prises dans l'année a été de 721, soit en moyenne 180.25 par trimestre (1).

L'assiduité aux cours a été en général satisfaisante. Nous avons dû cependant annuler, pour défaut d'assiduité, les inscriptions de deux étudiants dont nos avertissements réitérés n'ont pu vaincre l'indolence, leur scolarité a été par suite interrompue et leur examen de fin d'année remis au mois de juillet 1898.

Le nombre des étudiants inscrits aux conférences facultatives a été de 161, soit 88 pour le premier semestre et 73 pour le second (2).

Les examens et épreuves subis devant la Faculté ont donné lieu à la collation de 102 grades, savoir :

(1) Relevé des inscriptions par années d'études et par trimestres.

Inscriptions	Novembre 1896	Janvier 1897	Mars 1897	Mai 1897	Totaux pour l'année	Moyenne par trimestre
Capacité.....	16	21	11	13	62	15.50
1 ^{re} année.....	58	59	50	66	233	58.25
2 ^e année.....	37	39	31	49	156	39
3 ^e année.....	44	47	47	47	185	46.25
4 ^e année.....	19	21	18	27	85	21.25
	174	187	158	202	721	180.25

La moyenne trimestrielle avait été en 1895-1896, de 194.25; en 1894-1895, de 178; en 1893-1894, de 146,50.

(2) Relevé des étudiants inscrits aux conférences facultatives.

	1 ^{er} semestre 1896-1897	2 ^e semestre 1896-1897
1 ^{re} année.....	33	29
2 ^e année.....	20	19
3 ^e année.....	25	19
4 ^e année.....	10	6
Totaux.....	88	73

Baccalauréat	47
Licence.....	40
Doctorat.....	8
Certificat de capacité.....	7
Total.....	<u>102</u>

Le nombre total des examens et épreuves du nouveau régime établi par les décrets de 1895 a été de 344, dont 268, soit 77.90 pour cent ont été suivis d'admission et 76, soit 22.09 pour cent, d'ajournement (1).

Nous devons mentionner aussi, pour le baccalauréat et la licence, 7 examens du régime ancien, qui ont donné lieu à 6 admissions et 1 ajournement (2).

A ne tenir compte que des examens de baccalauréat et de licence du régime nouveau, dont le nombre a été de 284, la proportion des admissions a été de 222, soit 78.16 contre 62 ajournements, soit 21.83. La proportion a été à peu près la même, 165 contre 42, soit 79.71 pour cent contre 20.28 pour cent, sur l'ensemble des examens de la session de juillet 1897, que nous devons considérer comme la session normale de la dernière année scolaire. Elle est semblable aussi pour la troisième année, où nous comptons sur 100 épreuves, 81.81 admissions à la première partie, 79.06 à la seconde. Les étudiants de seconde année l'ont notablement dépassée : 91.17 pour cent d'admissions à la première

(1) Relevé général des examens du régime nouveau subis pendant l'année scolaire 1896-1897.

Nature des épreuves	candidats	NOMBRE DES			PROPORTION p. 100 DES	
		épreuves	admissions	ajournements	admissions	ajournements
Baccalauréat et Licence..	186	284	222	62	78.16	21.83
Doctorat.....	48	48	39	9	81.25	18.75
Capacité.....	12	12	7	3	58.33	41.66
	246	344	268	76	77.90	22.09

344

(2) Examens du régime ancien.

Nature des épreuves	candidats	NOMBRE DES			PROPORTION p. 100 DES	
		épreuves	admissions	ajournements	admissions	ajournements
Baccalauréat et Licence..	5	7	6	1	85.71	14.28

partie, 83.87 à la seconde partie. Au contraire, les examens de première année ont été fort inférieurs, la proportion des ajournements a atteint 30.90 pour cent (1). La Faculté doit, sans exagérer la sévérité, réagir contre un préjugé trop répandu parmi les étudiants et malheureusement aussi parmi leurs familles et d'après lequel les études juridiques et les examens qui en sont la sanction n'exigeraient, particulièrement en première année, que peu d'efforts et une préparation de courte durée. Les résultats des examens de fin d'année ont réservé à plus d'un une amère désillusion, mais qui souvent leur a été utile en stimulant leur zèle pour les études qui leur restaient à faire.

Dans la même session de juillet, huit étudiants ont mérité dans 12 épreuves la mention *éloge*, attachée à l'unanimité de boules blanches, savoir :

2^e examen de Baccalauréat, 1^{re} et 2^e parties : MM. Lespine, Michaud, Weymüller.

1^{re} partie : M. Wittmann ;

Examen de Licence, 1^{re} partie. Examen oral : MM. Garnier (Pierre), Isaac (Naïm).

2^e partie. Examen oral : MM. Deubel, Gridel, Isaac (Naïm).

Pour l'ensemble des examens de la session, les notes obtenues par les candidats présentent sur 670 boules, deux cinquièmes de boules rouges (exactement 39.85 pour cent), à peu près autant de boules blanches et blanches-rouges (exactement 38.35 pour cent), un peu

(1) Relevé des examens de baccalauréat et de licence subis dans la session de juillet 1897.

Nature des épreuves	candidats	NOMBRE DES			PROPORTION p. 100 DES	
		épreuves	admissions	ajournements	admissions	ajournements
1 ^{er} examen de baccalauréat	55	55	38	17	69.09	30.90
2 ^e examen de baccalauréat	34	»	»	»	»	»
1 ^{re} partie	»	34	31	3	91.17	8.82
2 ^e partie	»	31	26	5	83.97	16.12
Examen de licence	44	»	»	»	»	»
1 ^{re} partie (épreuve écrite)	»	44	36	8 a)	81.81	18.18
2 ^e partie, examen oral	»	43	34	9	79.06	20.93
	133	207	165	42	79.71	20.28

207

(a) 2 ajournements à l'épreuve écrite, 6 à l'examen oral.

plus d'un cinquième de boules rouges-noires ou noires (exactement 21.70 pour cent) (1).

La session de novembre 1896, où nous avons eu 71 examens du régime nouveau, n'a donné que 51 admissions contre 20 ajournements (2). Les notes y sont aussi inférieures à celles de la session de juillet (3). On peut y ajouter six examens du régime ancien, tous suivis d'admission.

Il n'y a plus eu dans l'année scolaire 1896-1897 de session en janvier.

Dans le doctorat, il convient de distinguer désormais les deux sections *Sciences juridiques* et *Sciences politiques et économiques*. La première compte jusqu'à présent le plus grand nombre d'adeptes; elle nous a fourni 22 examens

(1) Relevé des boules distribuées aux examens de baccalauréat et de licence subis dans la session de juillet 1897.

Nature des boules	Nombre	Proportion p. 100
Boules blanches.....	105	45.67
— blanches-rouges..	152	22.68
— rouges.....	267	39.85
— rouges-noires ...	101	15.07
— noires.....	45	6.71
	<u>670</u>	

(2) Relevé des examens de baccalauréat et de licence subis dans la session de novembre 1896.

Nature des épreuves	candidats	NOMBRE DES			PROPORTION p. 100 DES	
		épreuves	admissions	ajournements	admissions	ajournements
1 ^{er} examen de baccalauréat	21	21	10	11	47.61	52.38
2 ^e examen de baccalauréat	24	»	»	»	»	»
1 ^{re} partie.....	»	20	15	5	75	25
2 ^e partie.....	»	17	16	1	94.11	5.88
Examen de licence.....	8	»	»	»	»	»
1 ^{re} partie (épreuve écrite)	»	8	7	1 a)	87.50	12.50
(examen oral.)	»	»	»	»	»	»
2 ^e partie, examen oral...)	»	5	3	2	60	40
	<u>53</u>	<u>71</u>	<u>51</u>	<u>20</u>	<u>71.83</u>	<u>28.16</u>

71

(a) 1 ajournement à l'épreuve écrite.

(3) Relevé des boules distribuées aux examens de baccalauréat et de licence (régime nouveau), dans la session de novembre 1896.

Nature des boules	Nombre	Proportion p. 100
Boules blanches.....	40	4.32
— blanches-rouges.	49	21.21
— rouges.....	107	46.32
— rouges-noires...	43	18.61
— noires.....	22	9.54
	<u>231</u>	

et une thèse ; 16 de ces épreuves ont été suivies d'admission. L'autre section nous a donné 13 examens, avec 11 admissions et 2 ajournements. Douze épreuves, savoir 5 deuxièmes examens et 7 thèses, ont été subies d'après l'ancien régime ; elles ont toutes été suivies d'admission. (1)

Les notes décernées dans ces diverses épreuves présentent près de 50 pour cent (exactement 49.37) de boules blanches, 30 pour cent de boules blanches-rouges, 16.87 pour cent de boules rouges, 3.75 pour cent de boules rouges-noires ; point de boules noires (2).

La mention *éloge* a été méritée par M. Kahn (Louis) au 2^e examen de doctorat (ancien régime) ;

Par M. Renard (Charles), au 1^{er} examen de doctorat (*Sciences juridiques*).

Par M. Essig, au 2^e examen de doctorat (*Sciences politiques et économiques*).

Par M. Goury, à la thèse (*Sciences juridiques*).

Les thèses de M. Gegout sur *les Limitations à la puissance paternelle en droit français et en droit comparé* et de

(1) Relevé des examens de doctorat subis pendant l'année scolaire 1896-1897.

Nature des épreuves	NOMBRE DES			PROPORTION p. 100 DES	
	épreuves	admissions	ajournements	admissions	ajournements
<i>Ancien régime</i>					
2 ^e examen de doctorat...	5	5	»	100	»
Thèse.....	7	7	»	100	»
<i>Nouveau régime</i>					
<i>Sciences juridiques</i>					
1 ^{er} examen de doctorat..	14	40	4	71.42	28.57
2 ^e examen de doctorat...	8	5	3	62.50	37.50
Thèse.....	1	4	»	100	»
<i>Nouveau régime</i>					
<i>Sciences politiques et économiques</i>					
1 ^{er} examen de doctorat...	5	5	»	100	»
2 ^e examen de doctorat...	8	6	2	75	25
	48	99	9	81.25	18.75

(2) Relevé des boules distribuées aux examens de doctorat.

Nature des boules	Nombre	Proportion p. 100
Boules blanches.....	79	49.37
— blanches-rouges..	48	30
— rouges.....	27	16.87
— rouges-noires....	6	3.75
— noires.....	»	»

M. Viatte sur *l'Exhérédation et les restrictions au droit d'exhérer*, ont été reçues avec la mention *très bien*.

M. Goury avait choisi pour sujet de sa thèse *l'Origine et le développement de la distinction des biens en meubles et immeubles*. La Faculté a vivement apprécié le soin qu'a pris l'auteur de puiser directement et très abondamment aux sources les plus diverses ; ce qui lui a permis de corriger quelques erreurs courantes et d'avoir sur plus d'un point des idées à lui. Elle a remarqué aussi sa méthode vraiment appropriée aux études historiques et scientifiques, et qui l'a porté à n'étudier jamais l'évolution de la théorie pendant une période, sans avoir d'abord recherché les causes sous l'action desquelles cette évolution a pu se produire. M. Goury a montré dans la soutenance beaucoup de vigueur et de netteté. Bien que sa thèse ne fût pas absolument exempte de critique, les qualités qui la distinguent en font une œuvre originale, excellente à divers égards, et digne de la mention *éloge* qui lui a été décernée.

Je n'ai que peu de chose à dire des examens de capacité. Les résultats en sont peu satisfaisants ; 7 admissions seulement sur 12 épreuves ; des notes généralement faibles (1). Mais on ne peut guère attendre mieux d'étudiants qui, pour la plupart, n'ont suivi d'autres classes que celles de l'école primaire et qui souvent aussi doivent consacrer la plus grande partie de leur temps aux occupations professionnelles qui constituent leur gagne-pain.

Les résultats des concours ouverts entre nos étudiants sont appréciés dans un rapport de M. Gavet, professeur.

(1) Relevé des boules distribuées aux examens de capacité.

Nature des boules	Nombre	Proportion p. 100
Boules blanches.....	1	2 08
— blanches-rouges..	7	14 58
— rouges.....	21	43 75
— rouges-noires....	11	22 90
— noires.....	8	16 66
	<hr/> 48	<hr/> 99.97